



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



©SCSNE / Explorations Architecture + Arcadis + Sweco

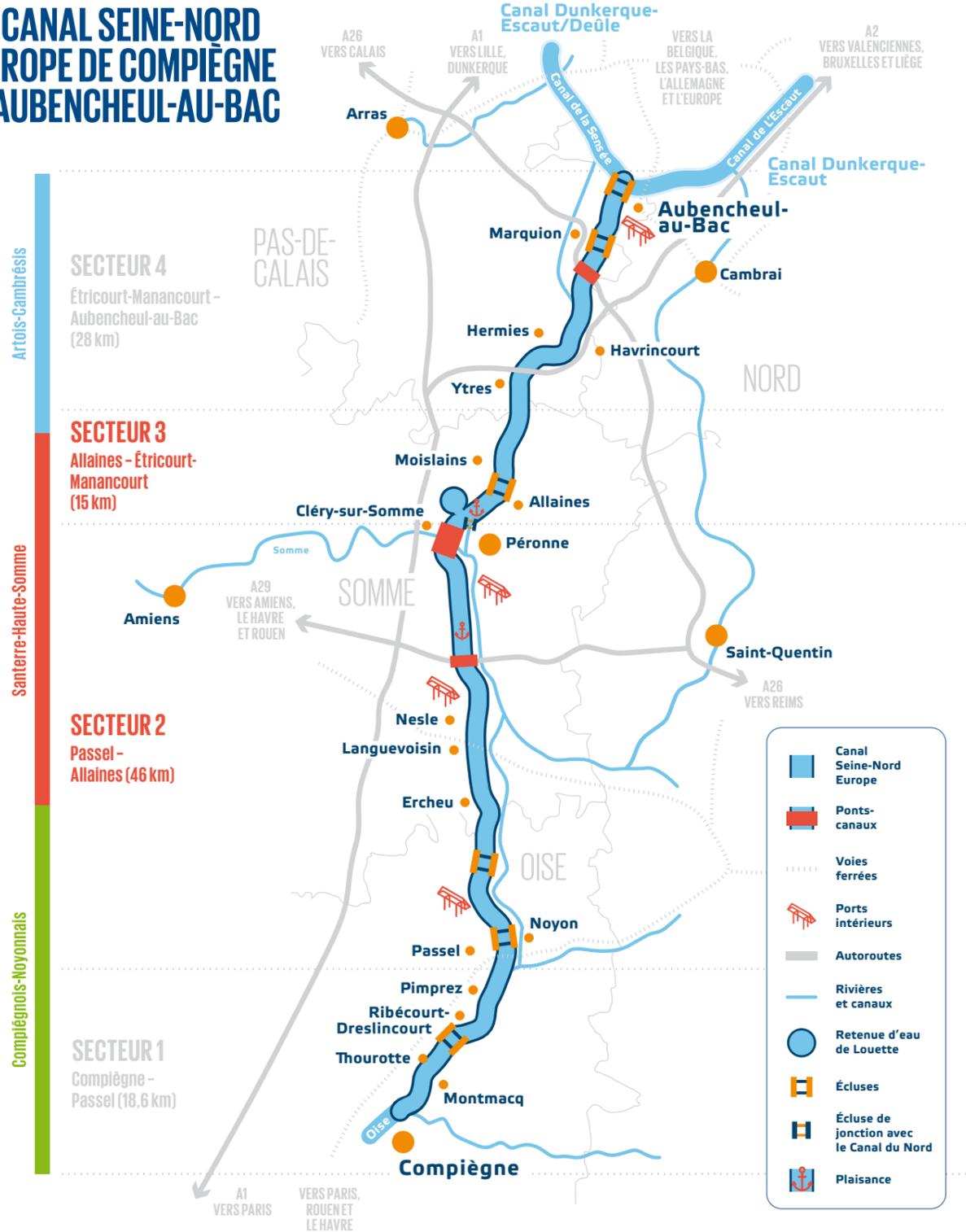
SANTERRE HAUTE-SOMME

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS LE SANTERRE HAUTE-SOMME

Mai 2023

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DE COMPIÈGNE À AUBENCHEUL-AU-BAC



107 KM POUR CONNECTER LES HAUTS-DE-FRANCE À L'EUROPE

Le Canal Seine-Nord Europe est un Canal à grand gabarit qui reliera Compiègne dans l'Oise à Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Maillon central du plus grand réseau européen de transport fluvial, appelé Seine-Escaut, il permettra à des bateaux mesurant jusqu'à 185 mètres de long et transportant jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises de circuler entre la France, la Belgique et les Pays-Bas.



LE CANAL OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES...

...pour l'emploi local dans les Hauts-de-France, avec des entreprises locales plus compétitives

Le Canal Seine-Nord Europe offrira des coûts de transport réduits et un accès direct aux grands ports de la Manche et de la Mer du Nord, et donc à des nouveaux marchés en France et à l'international.

...pour l'attractivité des territoires, avec plus d'activités et de services

Les parcs d'activités créés dans les ports intérieurs (Marquion-Cambrai, Péronne, Nesle et Noyon) attireront de nouvelles activités industrielles, agricoles et logistiques ; les services portuaires et multimodaux rayonneront sur un large territoire de part et d'autre du Canal au bénéfice des entreprises.

...pour la préservation de l'environnement, avec moins de trafic routier

Mode le plus écologique, le transport fluvial se développera et permettra le report modal avec un million de camions en moins sur les routes de France chaque année.

...pour la qualité du cadre de vie, avec des aménagements naturels et paysagers

Des pistes cyclables, des itinéraires de promenades, des espaces naturels et paysagers seront créés tout au long du Canal. Le tourisme sera encouragé avec des activités de croisières, de plaisance individuelle et de découverte des milieux naturels environnants.



LE RÉSEAU SEINE-ESCAUT

Le réseau de transport fluvial Seine-Escaut débouchant sur la Mer du Nord, vise à relier efficacement les ports intérieurs du nord de la France et de l'Europe aux ports maritimes. Il comprend d'autres opérations d'aménagements d'envergure dont, directement en aval du Canal, la mise au gabarit européen de l'Oise (MAGEO) entre Creil et Compiègne, pilotée par Voies navigables de France.

UN PROJET DU 1^{er} RÉSEAU EUROPÉEN DE TRANSPORT FLUVIAL



Cofinancé par l'Union européenne



SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE



107 KM DE CANAL

de Compiègne à Aubencheul-au-Bac



64 COMMUNES

des Hauts-de-France traversées



62 FRANCHISSEMENTS

routiers et ferroviaires



3 PONTS-CANAU

dont un ouvrage de 1 330 m franchissant la Somme



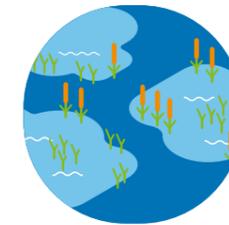
1 RETENUE D'EAU

de 14 millions de m³ au nord de Péronne



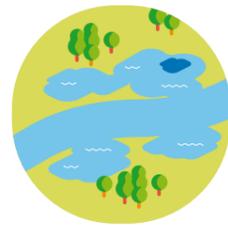
7 ÉCLUSES

dont une écluse de jonction avec le canal du Nord



+ DE 1 100 HECTARES

de plantations et d'aménagements environnementaux



25 KM

de berges lagunées

LES AMÉNAGEMENTS EMBLÉMATIQUES DANS LA SOMME

DIMENSIONS DE L'OUVRAGE

195 MÈTRES DE LONG **12,5 MÈTRES** DE LARGE

13,10 MÈTRES DE HAUTEUR DE CHUTE

ENVIRON **600 MÈTRES** DE LONGUEUR AVANT-PORTS (POUR L'ATTENTE DES BATEAUX)

L'ÉCLUSE D'ALLAINES

UNE ÉCLUSE EMBLÉMATIQUE DANS LA SOMME

L'écluse d'Allaines permettra de rejoindre le bief* de partage, franchissant le plateau surplombant la vallée de la Somme et rejoignant la vallée de la Sensée dans le Nord-Pas-de-Calais.

UNE DES TROIS ÉCLUSES VISITABLES DU TRACÉ

Le long du Canal Seine-Nord Europe, trois écluses seront aménagées pour être visitables par le public. L'écluse d'Allaines est l'une d'entre elles. Après sa mise en service, les habitants du territoire pourront découvrir le fonctionnement d'une écluse grâce à des espaces d'exposition et observer les éclusages depuis un belvédère situé au-dessus du bâtiment d'accueil.



Vue de l'écluse

LE PORT DE PLAISANCE ET L'ÉCLUSE DE JONCTION

Un port de plaisance sera construit sur la commune d'Allaines, dans le bras du canal du Nord comblé en amont. Sur le Canal Seine-Nord Europe, un quai permettra d'accueillir les paquebots fluviaux. Ces deux parties du port, dédiées aux activités de plaisance sur le canal du Nord et le Canal Seine-Nord Europe,

seront reliées par une écluse de jonction, aux dimensions des écluses du canal du Nord. Bien plus qu'une infrastructure de transport, le Canal Seine-Nord Europe deviendra un véritable lieu de vie du territoire, accueillant des activités de loisir : promenade, plaisance, pêche, tourisme, etc.

*Un bief désigne une portion de canal située entre deux écluses.

LE PONT-CANAL DE L'A29

Le futur Canal Seine-Nord Europe intersectera l'autoroute A29 reliant Amiens à Saint-Quentin au niveau de Licourt et Cizancourt. A proximité immédiate du viaduc de la Somme, franchissant la Somme et le canal du Nord, un Pont-Canal sera construit pour permettre au Canal Seine-Nord Europe d'enjamber l'autoroute. Cet ouvrage d'art, d'une longueur structurelle de 33 mètres, dégagera une hauteur libre de plus de 5 mètres pour le passage des véhicules sur l'A29 en déblai sur cette section. Il bénéficiera d'une intégration sobre dans le paysage, respectant la continuité paysagère du Canal dans le territoire.



©SCSNE / ONE x Ney & Partners

LE PONT-CANAL DE LA SOMME

Le Pont-Canal de la Somme deviendra, à sa mise en service en 2030, **le plus grand pont-canal à grand gabarit d'Europe**. Cet ouvrage est conçu pour franchir la vallée de la Somme en préservant son patrimoine naturel. L'objectif ? Limiter les travaux à réaliser dans la vallée et éviter ainsi de perturber la richesse écologique exceptionnelle du lieu. Il mesurera 1330 mètres de long, 45 mètres de large et culminera à environ 30 mètres au-dessus du fleuve. Son plateau comprendra une voie navigable de 32 mètres de large et **deux cheminements latéraux permettant le passage de piétons et de cyclistes au bord du Canal**. Ces chemins seront connectés aux itinéraires modes doux existants, en particulier à la véloroute de la vallée de la Somme. Son insertion paysagère sera travaillée avec les compétiteurs à sa conception-réalisation, pour une inscription discrète dans le paysage existant.

Ce pont deviendra un **ouvrage emblématique de la région** et offrira des points de vue imprenables sur la vallée de la Somme depuis les chemins aménagés de part et d'autre de la voie d'eau.

Le Pont-Canal fait l'objet d'une procédure de conception-réalisation (COREA) : des concurrents, présélectionnés sur la base d'un dossier de candidature, travaillent pendant 24 mois pour la conception détaillée de l'ouvrage. Le dossier le plus satisfaisant sera retenu et la construction de l'ouvrage pourra commencer dès 2025. Les travaux sont prévus pour durer 40 mois.

Le Pont-Canal de la Somme sera conçu selon des règles de sécurité extrêmement strictes impliquant un très haut niveau de fiabilité. Des mesures seront mises en place pour prendre en compte les différents aléas auxquels il pourrait être soumis, par exemple, les risques d'inondation, de mouvement de terrain, de choc d'un bateau, etc. Les services de l'État et des experts indépendants compétents sur la sécurité d'ouvrages de cette nature (le Comité technique permanent des barrages et ouvrages hydrauliques – CTPBOH) analysent les mesures proposées et délivrent les autorisations administratives permettant le fonctionnement de l'ouvrage en toute sécurité. En phase exploitation, un contrôle continu de la structure de l'ouvrage sera assuré.



Pour en savoir plus, découvrez l'animation **PONT-CANAL DE LA SOMME : LA CONCEPTION DÉTAILLÉE COMMENCE !**

L'ALIMENTATION EN EAU DU CANAL

UN CANAL QUI PRÉSERVE L'EAU

Dès les premières études, l'alimentation en eau du Canal a fait l'objet de la plus grande considération. Celles-ci ont été affinées à chacune des étapes depuis les années 2000 et intègrent les enjeux du réchauffement climatique.

Ainsi, le Canal est conçu selon 3 grands principes :

+ Un canal qui préserve la ressource en eau : il n'y aura aucun prélèvement dans les nappes phréatiques. Il sera alimenté par l'Oise via une prise d'eau à Montmacq (Oise) sur le bief de confluence avec l'Aisne où la ressource en eau est abondante.

+ Un canal économe en eau : grâce à une étanchéité très performante de sa cuvette, équivalent à 40 cm d'épaisseur d'argile, limitant les infiltrations et à un recyclage de l'eau des écluses grâce à des bassins d'épargne.

+ Un canal adapté et résilient aux effets du changement climatique : il préservera la qualité de la rivière Oise avec une diminution voire l'arrêt des prélèvements en période de faible débit de l'Oise. La retenue d'eau de Louette construite sur les communes d'Allaines et Bouchavesnes-Bergen, d'une capacité de 14 millions de m³, prendra alors le relai pour l'alimentation en eau du Canal.

Ce schéma d'alimentation en eau intègre des marges de sécurité importantes et tient compte des effets du changement climatique. Par exemple, les apports d'eau des précipitations ne sont pas pris en compte et l'évaporation est considérée à son maximum (comme en plein été) toute l'année.

Intégration paysagère de la retenue de Louette



©SCSNE / Explorations - architecture + Sweco + Arcadis

Toutes les dispositions sont prises pour garantir un fonctionnement robuste du Canal en harmonie avec les autres usages de l'eau : besoins pour la nature, l'eau potable, l'industrie et l'agriculture.

LA RETENUE D'EAU DE LOUETTE, UN OUVRAGE CENTRAL POUR L'ALIMENTATION EN EAU DU CANAL

Son dimensionnement tient compte des dernières projections en matière de changement climatique pour assurer un fonctionnement durable du Canal. Sa capacité permet de le faire fonctionner pendant environ 4 mois, le temps de retrouver des conditions dans l'Oise rendant de nouveau possibles les prélèvements. La réserve de Louette est remplie lors des périodes où l'eau de l'Oise est abondante.

Les digues du bassin respecteront bien entendu toutes les normes de conception, de construction et d'entretien des grands barrages hydrauliques, notamment en termes de sécurité.

De plus, des dispositifs permanents de surveillance de la structure de l'ouvrage seront installés afin d'en contrôler l'entretien.

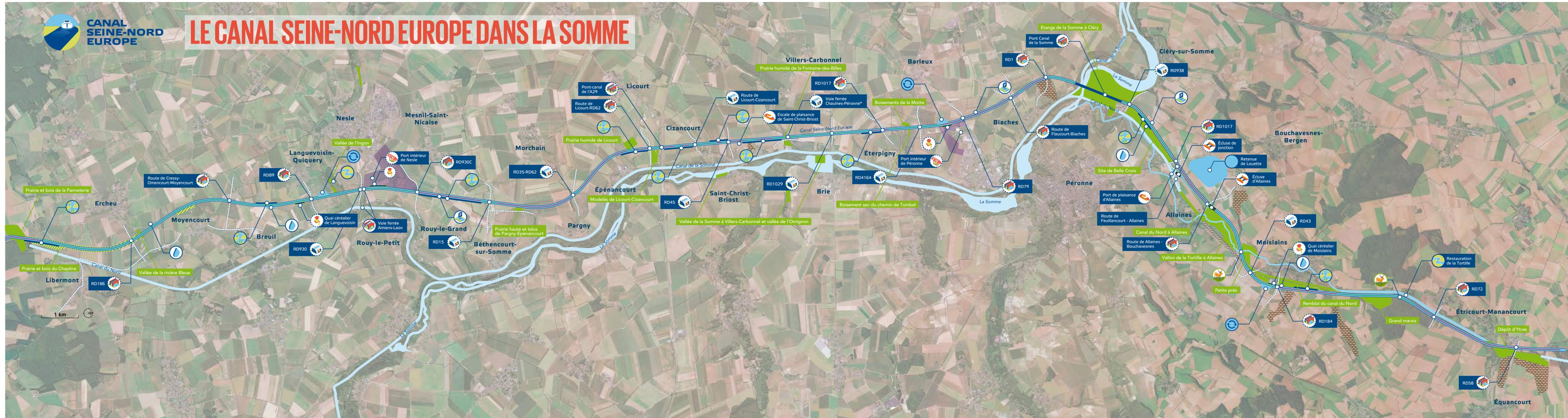
La digue principale sera construite à l'aide de remblais issus du creusement du Canal et des plantations d'arbres permettront de l'intégrer dans le paysage.



Visionnez les vidéos À LA DÉCOUVERTE DE LA GESTION DE L'EAU



LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS LA SOMME



- | | | | | | | | |
|---------------------------------|------------------------|---|----------------------------|--------------------------|---|--|---------------------------|
| Canal Seine-Nord Europe | Limites communales | Terrain de dépôt agricole | Pont routier | Écluse | Bassin de virement | Restauration de rivière | Stationnement des bateaux |
| Section en déblais | Rétablissement routier | Zone de compensation écologique | Passage inférieur | Port/Escale de plaisance | Retenue d'alimentation en eau pour le canal | Passage pour la faune (nombreuses sorties d'eau également prévues en différents points du Canal) | Berges lagunées |
| Section en remblai | | Renaturation de la Tortille (comblement du canal du Nord) | Pont-canal | Port intérieur | | Annexe hydraulique | |
| Canaux et cours d'eau existants | | Zone de compensation écologique sur dépôt | Rétablissement voie ferrée | Quai | | | |

Avril 2023
Source : Plans des études de Projet

* Le projet porté par la SCSNE prévoit la création d'un rétablissement sous le Canal (pont-cadre) de la voie ferrée Chaumes-Péronne, actuellement fermée. Cela laisse la possibilité, le cas échéant, de remettre en service la ligne à l'avenir.



45 KM DE CANAL
entre Ercheu
et Étricourt-Manancourt



26 COMMUNES
traversées



15 PONTS
routiers



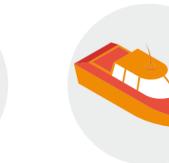
9 TUNNELS
passages inférieurs
sous le Canal



2 PONTS-CANAUX
franchissant l'A29 et
la Somme



2 PONTS INTÉRIEURS
à Nesle et Péronne



2 PONTS DE PLAISANCE
à Saint-Christ-Briost et
à Allaines



2 ÉCLUSES
à Allaines

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU CANAL

Écologique par nature, le Canal Seine-Nord Europe est pensé à travers une démarche environnementale ambitieuse qui se décline à chaque étape : conception, réalisation et exploitation du Canal. En plus de contribuer à la transition écologique et énergétique, il s'engage pour la protection des paysages des Hauts-de-France, pour la préservation de la ressource en eau et pour le maintien, et même à terme pour l'amplification de la biodiversité du territoire. Le Canal Seine-Nord Europe a vocation à être un « Canal vivant », lieu d'accueil et de vie de multiples espèces animales et végétales. Vingt-cinq kilomètres de berges du Canal seront lagunées, créant des zones naturelles dédiées au développement de la biodiversité.

Au total, le projet comprend plus de 1 100 hectares de surface de compensation écologique dont 385,7 hectares en Santerre Haute-Somme, sur lesquelles la SCSNE déploie des aménagements de préservation des espèces protégées, de réhabilitation de zones humides ou encore de restauration de cours d'eau ou de boisements. Par ailleurs, les berges du Canal seront adoucies à certains endroits et de nombreuses sorties d'eau seront aménagées pour que le Canal soit franchissable par la faune et ainsi préserver les corridors écologiques.



© Wikimedia Commons - libre de droits

ZOOM SUR LES ÉTANGS DE HAUT À CLÉRY-SUR-SOMME

L'évitement de la vallée de la Somme via le Pont-Canal permet de préserver et de valoriser un espace naturel d'une grande qualité environnementale à Cléry-sur-Somme. En particulier, des espèces d'oiseaux migrateurs à fort enjeu écologique se reproduisent dans les boisements à proximité. La SCSNE propose des aménagements environnementaux sur environ 85 hectares de cet espace : plantation de nouveaux boisements mésophiles*, réhabilitation de zones humides, lutte contre les espèces invasives, etc. Cette opération est menée en cohérence et en complémentarité avec le programme « espaces naturels sensibles » du Département de la Somme qui a notamment permis, en 2019, la création d'un parcours pédagogique de découverte des Oiseaux pour mettre en valeur la biodiversité présente dans la vallée.

Plantation de boisements



©SCSNE / AC Barbier

LA VALLÉE DE L'INGON

A proximité de Nesle, la vallée de l'Ingon, cours d'eau restauré dans le cadre du projet, accueille un site de compensation. Des boisements mésophiles* et des plantes héliophytiques** permettront de reconstituer de nouveaux habitats pour la faune du territoire et de renforcer la diversité des milieux. Enfin, le franchissement de l'Ingon par le Canal sera aménagé pour permettre le passage de la petite faune terrestre et de la faune aquatique.

La vallée de l'Ingon



©SCSNE / Drone expérience

LA RENATURATION DE LA TORTILLE

D'Etrécourt-Manancourt à sa confluence avec la Somme, en passant par Moislais et Allaines, la Tortille sera renaturée sur l'ensemble de son vallon et en partie dans l'actuelle emprise du canal du Nord. Cette restauration permet de créer des aménagements écologiques ambitieux présentant une myriade de milieux : boisements, zones humides, prairies sèches... Une attention particulière est également portée aux enjeux paysagers, pour faire de la Tortille un nouveau lieu de vie et de promenade du territoire.

AUTOUR DU CANAL DANS LA SOMME

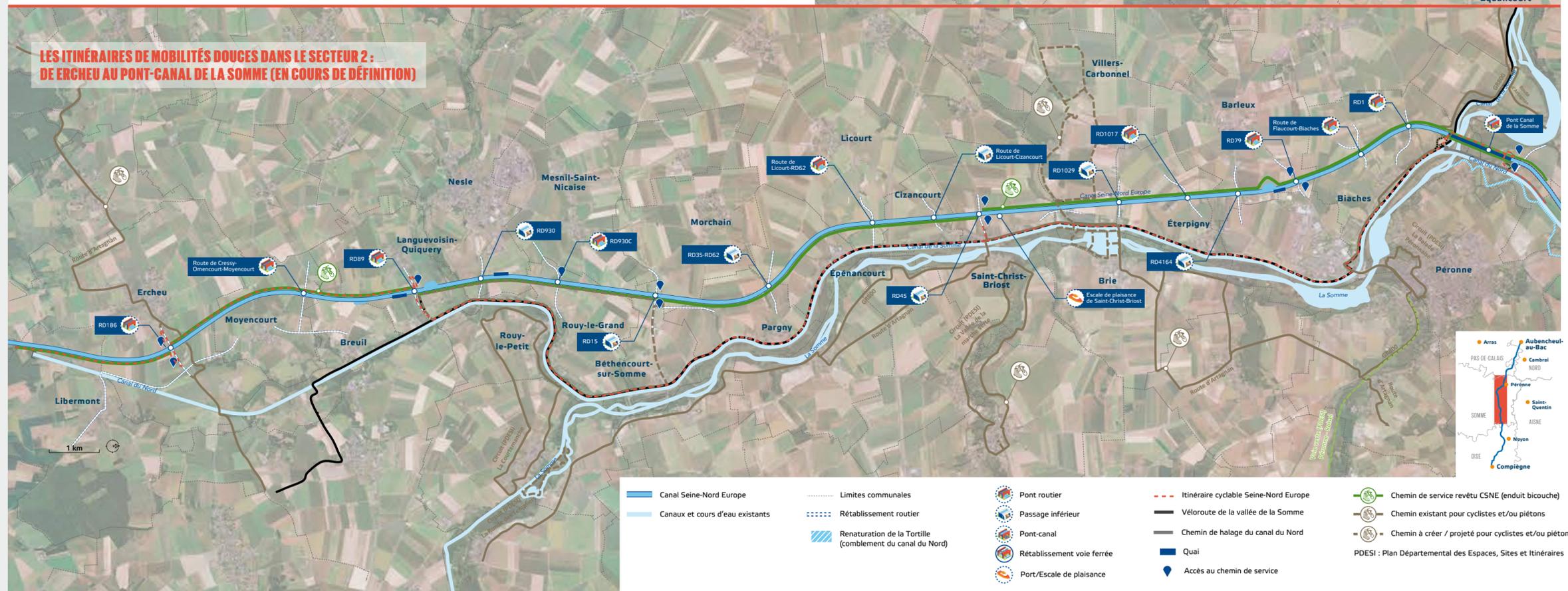
Pour favoriser l'insertion du Canal Seine-Nord Europe dans la Somme et en faire une véritable opportunité de développement durable pour le territoire, des aménagements complémentaires au programme initial du projet sont étudiés en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux pour être déployés parallèlement à la réalisation du Canal.

DANS LE SILLAGE DU CANAL

La création du Canal Seine-Nord Europe incite au développement d'aménagements qui contribuent à la valorisation du cadre de vie. Des projets d'équipements utiles à la mobilité, au développement économique, au tourisme ou aux loisirs émergent de la part des différents acteurs territoriaux. Se réunissent ensuite des Comités territoriaux, co-pilotés par l'État et la Région Hauts-de-France en lien avec les Départements, pour étudier la cohérence des projets sur le tracé du Canal et, le cas échéant, participer à leur financement.

L'ITINÉRAIRE CYCLABLE SEINE-NORD EUROPE

Favoriser les déplacements à pied ou à vélo est une orientation territoriale forte dans la Somme. Tout au long du tracé, l'itinéraire cyclable régional « Seine-Nord Europe » alternera entre le chemin de service du Canal et les aménagements cyclables du territoire, en particulier la Véloroute de la Vallée de la Somme développée par le Département de la Somme.



Canal Seine-Nord Europe	Limites communales	Pont routier	Itinéraire cyclable Seine-Nord Europe	Chemin de service revêtu CSNE (enduit bicouche)
Canaux et cours d'eau existants	Rétablissement routier	Passage inférieur	Véloroute de la vallée de la Somme	Chemin existant pour cyclistes et/ou piétons
	Renaturation de la Tortille (comblement du canal du Nord)	Pont-canal	Chemin de halage du canal du Nord	Chemin à créer / projeté pour cyclistes et/ou piétons
		Rétablissement voie ferrée	Quai	PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
		Port/Escale de plaisance	Accès au chemin de service	

*Mésophiles : adaptées à des conditions moyennes de température et d'humidité
**Héliophytiques : semi-aquatiques de type roseraie

UN PROJET ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

Dès sa conception, le Canal a été configuré pour réduire ses incidences sur l'agriculture, en concertation permanente avec les représentants de la Profession agricole. Ainsi, la gestion économe de l'espace agricole a été recherchée, une procédure d'AFAFE* engagée sous l'égide du Département de la Somme, et une attention particulière portée sur la gestion des matériaux excédentaires.

ZOOM SUR SUR LA GESTION DES MATÉRIAUX EXCÉDENTAIRES

Le long de son tracé dans la Somme, le Canal Seine-Nord Europe alterne les zones de remblais et de déblais. Ainsi, les terres excavées sont principalement utilisées pour réaliser les remblais du Canal et le comblement du canal du Nord au nord d'Allaines, pour limiter autant que possible les excédents de terre. Cependant, ceux-ci sont inévitables. Des zones de dépôt définitif, à proximité du tracé, ont donc été identifiées en concertation avec les acteurs locaux, en premier lieu la profession agricole.

UNE GESTION ÉCONOME DES MATÉRIAUX

La gestion raisonnée des matériaux excédentaires, en concertation avec la profession agricole et dans une logique d'éco-performance, s'appuie sur 5 mesures principales :

- + Optimiser la conception du projet et favoriser le réemploi afin de réduire les volumes de déblais excédentaires et limiter l'impact sur les terres agricoles
- + Favoriser la valorisation des terres excédentaires par le retour, autant que possible, des terrains à l'agriculture
- + Limiter les distances de transport des déblais et matériaux de construction en privilégiant la proximité des ressources et des usages
- + Favoriser la massification des transports en partenariat avec les acteurs de la logistique du ferroviaire et du fluvial, les fournisseurs et les entreprises, notamment par l'utilisation de l'infrastructure existante du canal du Nord et la construction de quai travaux
- + Innover et rendre compte par un observatoire des mesures mises en place et de leurs résultats.

DES DÉPÔTS EN PRIORITÉ REMIS À L'AGRICULTURE

La Société du Canal Seine-Nord Europe s'engage à ce que les sols recevant les dépôts de terre soient restitués à l'agriculture avec un potentiel agronomique maintenu. Le guide « Technosolutions » de prescriptions détaillées écrites par les experts agro-pédologues des Chambres d'Agriculture, avec la SCSNE, précise les principes clés afin d'assurer la réussite de la remise en culture de sols :

- + préservation des différents horizons du sol lors des excavations à travers un stockage différencié ;
- + prévention des phénomènes de tassement ;
- + stabilité et portance des sols reconstitués ;
- + préservation de la qualité physico-chimique et sanitaire des sols et maîtrise de la prolifération des mauvaises herbes ;
- + bon fonctionnement hydrique des sols reconstitués.

Durant les travaux, la maîtrise d'œuvre contrôlera la bonne mise en œuvre de ces prescriptions par les entreprises de travaux et la Chambre d'Agriculture assurera également un suivi des aménagements réalisés.



©SCSNE Secteur 1/AC Barbier



©SCSNE Secteur 1/AC Barbier



©SCSNE / AC Barbier

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Aménager un canal de 107 km est un défi colossal qui va mobiliser pendant 8 ans jusqu'à 6 000 personnes au plus fort des travaux. Parmi elles, des professionnels à recruter (ouvriers spécialisés, coffreurs, ferrailleurs, soudeurs, conducteurs de travaux, mécaniciens, grutiers, avitailleurs, monteurs, topographes, écologues, etc.) et des personnes à former parmi les demandeurs d'emploi, jeunes et adultes en insertion ou actifs en reconversion. Tous les besoins liés au chantier (comme l'hébergement, la restauration, la maintenance des engins, etc.) seront également une source importante d'activités et d'emplois. Après sa mise en service, le Canal sera un véritable atout pour concilier développement économique et protection de l'environnement, avec des milliers d'emplois à la clé.

Découvrez toutes les opportunités du Canal Seine-Nord Europe pour l'emploi dans la Somme, selon votre situation...

+ Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
canal-emploi@pole-emploi.fr

+ Vous êtes en parcours d'insertion ?
canal-solidaire@scsne.fr

+ Vous cherchez à vous former à un des métiers du Canal ?
hautsdefrance.fr/prochinfo-formation/

+ Vous souhaitez travailler à l'accueil du personnel des chantiers ?
grand-chantier.csne@scsne.fr

+ Vous souhaitez référencer l'activité de votre entreprise ?

entreprises.hautsdefrance.fr/csne
hautsdefrance.ccibusiness.fr/canal-seine-nord-europe



Pour tout savoir sur les opportunités d'emploi, d'insertion ou de formation du Canal

